ARGENTONNAY
Dynamisme, Patrimoine & Nature

TARIFS DE LOCATION DE SALLES

2024

Réservation :

05 49 65 70 22 ou accueil@argentonnay.fr

TARIFS SALLES 2024		Occupation 1 journée en semaine Samedi et dimanche (le Week-end)	Occupation 1 journée en semaine Samedi et Dimanche (le Week-end)	Occupation 1 journée en semaine Samedi et Dimanche (le Week-end)	Location de salle pour les Mariages Vendredi, samedi et dimanche	Location Bal Disco	Occupation ½ journée ou soirée en semaine (Réunion ou vin d'honneur	Tarifs Réveillon de Fin d'Année
		Familles & Association Hors Argentonnay	Professionnel Réunion sans repas	Professionnel Réunion avec repas				
Boësse	Salle des fêtes	200 €	120 €	200 €	300 €	400 €	100 €	300 €
	Cantine	80 €	50 €	80 €	120 €	160 €	40 €	
	Salle de réunion	60 €		/	/	/	30 €	
Sanzay	Salle des fêtes	230 €	130 €	230 €	350 €	460 €	115 €	350 €
	Salle associative	80 €	50 €	80 €	120 €	160 €	40 €	80 €
	Hermitage	150 €	90 €	150 €	225 €	300 €	150 €	
Argenton Les Vallées	Salle polyvalente	215 €	215 €	215 €	400 €	/	150 €	400 €
	Petite Salle (cuisine)	80 €	/	/	/	/	/	/
	Club House Foot	40 €	/	/	/	/	/	
La Chapelle Gaudin	Salle des fêtes	210 €	130 €	210 €	315 €	420 €	105 €	315 €
La Coudre	Salle des fêtes	150 €	90 €	150 €	225 €	300 €	75 €	225 €
Le Breuil Sous Argenton	Grande salle	160 €	100 €	160 €	240 €	320 €	80 €	240 €
	Petite salle	80 €	50 €	80 €	/	/	40 €	
Moutiers Sous Argenton	Salle polyvalente	400 €	240 €	400 €	600 €	800 €	200 €	600 €
	Salle des fêtes (partie carrelée)	175 €	105 €	175 €	260 €		85 €	
	Salle du Conseil	60 €	/	/	/	/	30 €	
Ulcot	Salle des fêtes	110 €	65 €	110 €	165 €	220 €	55 €	165 €

(1) - La 1ere location est gratuite pour les Associations Argentonnaises.
(2) – La pré-réservation de la salle en cas de mauvais temps sera due sauf une annulation 8 jours avant et ne sera pas prioritaire pour une location d'un usager.

L'occupation d'une salle après une sépulture est gratuite.

La location est payable directement au Trésor Public dès réception de votre titre.

Caution de ménage 300 € : il sera demandé à l'utilisateur de joindre un chèque-caution de 300 € à la signature du contrat.

Caution en garantie des dommages à la salle et de ses équipements 500 € : il sera demandé à l'utilisateur de joindre un chèque-caution de 500 € à la signature du contrat,

Les chèques seront détruits dans les 15 jours après utilisation de la salle et en cas d'état des lieux sans réserve.

Les chèques de caution seront également demandés en cas de gratuité.

En cas d'annulation sauf cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif et d'un RIB.

La location des tables, chaises et bancs sera gratuite, mais en cas de transport un forfait de 50 euros sera demandé,

Caution de la clé 4G de 50 euros.